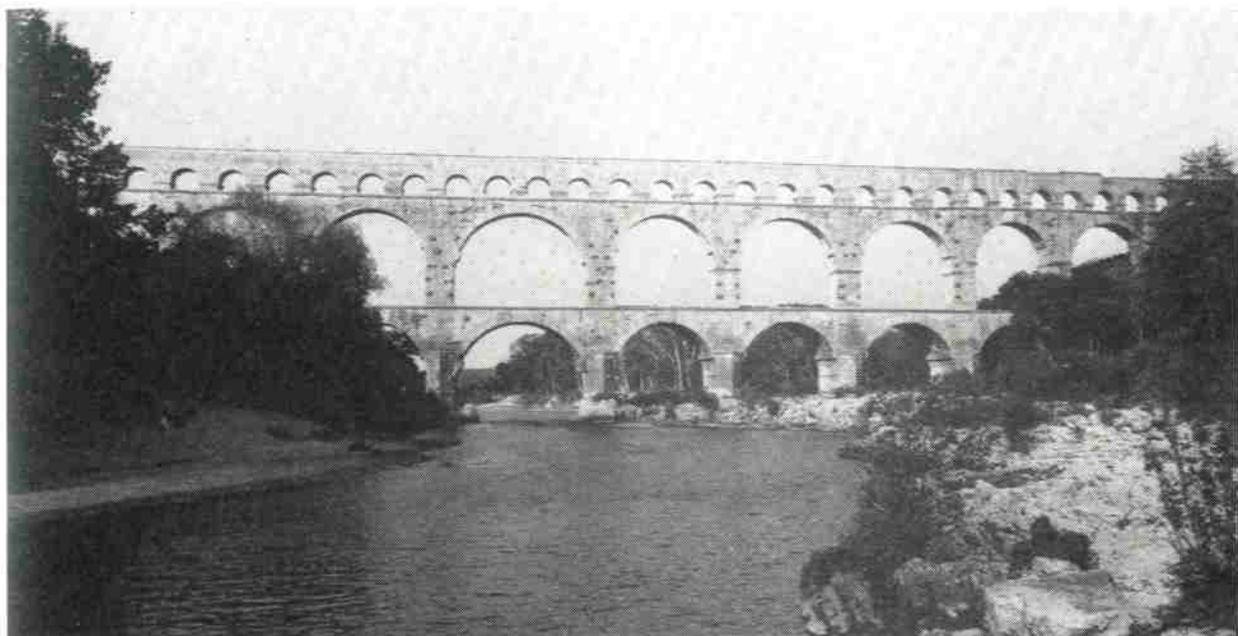


Le Gard

par A. BONHOMME,
Directeur Départemental.



Le Pont du Gard.
Alimentation en eau de Nîmes.
An 19 avant J.C.

*...Le Nimois est à demi Romain
Sa ville est aussi la ville aux sept collines
Un beau soleil y luit sur de grandes ruines
et l'un de ses Enfants s'appelait Antonin.*

Façade provençale et cévenole de la région de programme Languedoc-Roussillon sur l'axe européen Mer du Nord-Méditerranée, le département du Gard borde, sur plus de cent kilomètres, le Rhône. A une demi-heure du Golfe de Fos, une heure de Marseille et deux heures de Lyon ou, en avion, de Paris, il offre aux hommes pour les décades à venir les biens dont le besoin et la pénurie iront croissants en Europe : le soleil, le climat et la résidence, l'eau agricole et industrielle partout contingente, enfin le sol sur des terrains assez étendus et variés pour satisfaire sans disputes aux besoins de l'agriculture et de l'industrie.

Sorti de sa monoculture, le vin, et de sa monoindustrie, le charbon, l'expansion entamée sous l'impulsion des réalisations de la Compagnie Nationale d'Aménagement du Bas Rhône-Languedoc et du Commissariat à l'énergie atomique, bientôt peuplé d'un demi-million d'hommes, rendus durs au travail par des conditions anciennes, ce département est appelé à voir des changements profonds et rapides.

PHYSIONOMIE DU DEPARTEMENT

Superficie : 5 881 km².

Population : 460 000 habitants.

Altitude : 0 « NGF » au **Gran du Roi** — 1 567 m au Mont Aigoual.

Superficie des terres irriguées : 38 000 hectares.

Superficie du vignoble : 90 000 hectares.

I — Démographie.

La population du département n'a cessé de croître depuis 1946 pour atteindre au dernier recensement le maximum depuis 1851 : 433 089 habitants. De 1954 à 1962 elle a augmenté de 9 %.

En 1962, la population urbaine représente 65 % de la population totale. Elle se répartit en 5 agglomérations de plus de 10 000 habitants dont NIMES qui atteint à ce jour 120 000. Il est prévu que le chiffre de 160 000 sera atteint en 1975 pour la ville de NIMES.

Les variations démographiques ont été les suivantes depuis 1876.



Le Grau du Roi (Secteur privé).

Années	Nombre d'habitants	Densité au km ²
1876	423.804	72
1911	413.458	71
1936	395.299	67
1946	380.837	65
1954	396.742	67
1962	433.089	74

Agglomérations principales

	1954		1962	
	Villes	Agglomérations	Villes	Agglomérations
NIMES	89.130	—	103.240	—
ALES	36.893	42.256	42.447	48.228
LA GRAND'COMBE	14.565	21.748	13.916	21.021
BAGNOLS-SUR-CEZE	5.546	—	12.795	—

II — Main-d'œuvre.

Population en âge actif		Population ayant un emploi	
Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
125.355	128.791	109.762	33.175
254.146		142.937	

Répartition par secteur de la population active

Secteurs	Hommes	Femmes	Total	%	France entière %
Primaire	35.800	5.174	41.054	28,7	27,7
Secondaire	41.592	8.307	49.899	34,9	36,7
Tertiaire	32.290	19.694	51.984	36,4	36,6

Le GARD est le seul département du LANGUEDOC où les secteurs secondaires et tertiaires soient équilibrés.

III — Agriculture.

On y rencontre toutes les formes de l'agriculture du Sud de la France, des chataigneraies des Cévennes aux rizières de Camargue. La vigne de la plaine et des côteaux du Rhône, les cultures maraîchères et fruitières de la Vallée du Rhône et des vallons de ses affluents, l'oléiculture enfin ; à noter que le Gard possédait avant les gelées extraordinaires de 1956, 2.500.000 oliviers et était le premier département oléicole de France.

Mais, dès maintenant, grâce aux travaux d'irrigation de la Compagnie Nationale d'Aménagement du Bas-Rhône, l'amenée de l'eau en abondance sur la terre sèche où hier poussait l'olivier, permet l'accroissement des cultures fruitières et maraîchères.

IV — L'industrie

L'extraction du charbon du sous-sol du Bassin des Cévennes a été à l'origine des industries lourdes de base du Gard. Les houillères sont réparties à Alès-Rochebelle, à la Grand'Combe, à Bességes et à St-Florent sur Auzonnet.

Autres industries minières :

Mines de zinc à Anduze, Mines de bitume et d'asphaltes à St-Ambroix, et à St-Jean de Maruejols.

Industries métallurgiques :

Fonderies à Tamariz, près d'Alès

Usines de tubes à Bességes (Lorraine-Escaut)

Ateliers de mécanique et de chaudronnerie à Alès (Ets Richard Ducros)

Fonderies d'Aciers spéciaux à Laudun (Ugine - Keller Leleu).

Industries chimiques :

Pechiney-St-Gobain à Salindres

Sempa Chimie à Aramon (produits pharmaceutiques).

Industries textiles

Région du Vigan

et St-Jean du Gard (bas de soie)

Région de Nîmes (bonneterie - Sous-vêtements et confection).

Industries alimentaires

Vauvert (Lybaron)

et région du Bas-Rhône.

Industries diverses

Compagnie des Salins du Midi, Aigues-Mortes (2^e centre d'exploitation de France).

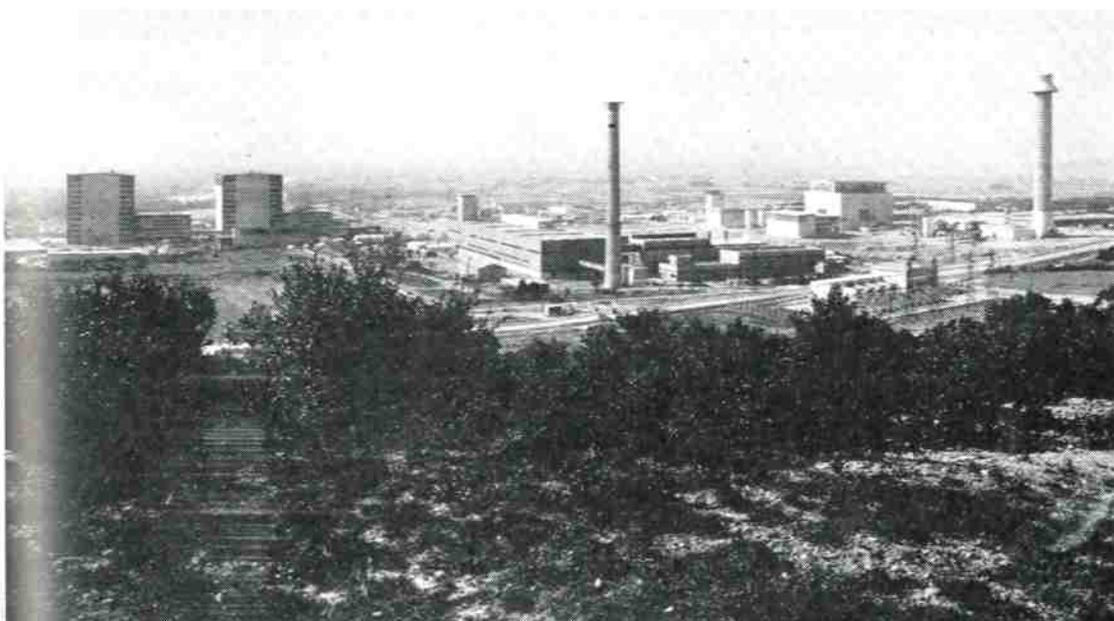
Cimenteries à Beaucaire.

Cuirs et chaussures à St-Hippolyte du Fort

V — Production Electrique

Centre atomique de Marcoule (Commune de Chusclan)

Aménagement du Rhône (Chutes de Vallabregues).



Le Centre Atomique de Marcoule.

AMENAGEMENT FONCIER ET URBANISME

Renseignements généraux

- Région de programme : Languedoc (Aude, Gard, Hérault, Lozère, Pyrénées-Orientales).
- Programme d'Action Régionale (arrêté du 31 décembre 1958)
- Sociétés de développement régional :
 - Société de développement régional de la région méditerranéenne, 37, cours Pierre-Puget, Marseille - Agréée le 25 octobre 1956 - Président : M. Edouard Rastoin,
 - Société de développement régional de Languedoc-Roussillon (S.O.D.L.E.R.), 17, rue de l'Ecole de Droit à Montpellier - Agréée le 14 janvier 1959. Président : M. Lepinay.
- Comité régional d'expansion économique du Languedoc-Roussillon. - Préfecture de Montpellier -

Agréé le 2 novembre 1962. - Président : M. Milhau.

- Comité départemental d'expansion économique du Gard. - Chambre de Commerce et d'Industrie de Nîmes - Agréé le 14 décembre 1956. Président : M. Sernoux - Secrétaire général : M. Lasserre.

1 — LE DEPARTEMENT

1 - Plans d'urbanisme directeur

a) Plans approuvés

- GU d'Alès, le 4 août 1960
- Ville d'Alès, le 5 février 1960
- Bagnols-sur-Ceze, le 18 septembre 1957
- Bessèges, le 10 août 1957
- St-Jean du Gard, le 20 février 1963

b) Plans en cours d'instruction

NIMES
AIGUES MORTES

VAUVERT
PONT SAINT-ESPRIT
GRAU DU ROI

UZES

SAINT-GILLES
LAUDUN

BEAUCAIRE
SAINT-SAUVEUR
des POURCILS

En cours d'approbation par décret en Conseil d'Etat. Repris dans le cadre de l'aménagement du Littoral du Languedoc.

En instance d'approbation.

Pose d'importants problèmes de rénovation.

Complètement repris dans le contexte de l'aménagement du littoral.

Va être soumis à l'enquête publique. Secteur sauvegardé par arrêté interministériel du 13 janvier 1965 (en application de la Loi du 4 août 1962).

Va être soumis à l'enquête publique.

Etude présentée au Conseil Municipal. Va être soumise à la Conférence entre services.

Plan publié. Va être soumis à l'enquête publique.

Plan publié.

c) Plans en cours d'étude.

GU de MARCOULE

BAGNOLS s/ CEZE
ALES
GU ALES

Etude reprise dans le cadre plus général de la Vallée du Rhône.

Plan révisé.

Plan révisé.

Plan révisé.

2 - Plans d'urbanisme de détail

a) Plan approuvé

ALES

Vieux quartiers.

b) Plans en cours d'instruction

GARONS
BOUILLARGUES
CAISSARGUES
MARGUERITTES
MILHAUD

NIMES « Allée
Jean-Jaurès »

NIMES (Boulevard
Sergent Triaire
et Talabot)

La GRAND'COMBE
St-AMBROIX

Soumis à la consultation des Services.

En cours d'approbation.

En cours d'approbation.

Soumis à la consultation des Services.

Soumis à la consultation des Services.



Bangols-sur-Cèze : Vue Générale.

e) Plans en cours d'étude
 Les SALLES du GARDON
 VILLENEUVE les AVIGNON
 Les ANGLES
 BAGNOLS sur CEZE - Secteur Ouest
 NIMES - Boulevard Sud.

3 - Avec le concours du Fonds National
 d'Aménagement Foncier et de l'Urbanisme.

Opération en cours de réalisation.

Zone d'habitation

BAGNOLS-SUR-CEZE :

Avance à la ville

Convention du 8 août 1956 2 000 000

Convention du 10 septembre 1957 3 000 000
 Convention du 3 avril 1958 1 500 000
 Convention du 11 septembre 1958 1 500 000
 Convention du 20 octobre 1959.. 2 000 000
 Superficie de la zone : 31 ha
 Nombre de logements : 1 000

ROQUEMAURE « Le Balafré »

Avance à la commune

Convention du 28 août 1958..... 330 000

Superficie de la zone : 3 ha

Nombre de logements : 79

St-ETIENNE des SORTS

Avance à la commune



Alès.
 Rénovation :
 1^{re} Tranche.

Alès,
Rénovation :
Vue Générale.



Convention du 6 décembre 1960 . . . 140 000
Superficie de la zone : 3 ha
Nombre de logements : 45

SUMENE « L'enclos »

Avance à la commune
Convention du 16 juillet 1959 . . . 312 000
Superficie de la zone : 3,5 ha
Nombre de logements : 80

Renovation urbaine

ALES « Ilôt le Vieux quartier secteur Gardon »

Organisme de rénovation
Office Public municipal d'H.L.M.
Convention du 2 février 1961 4 400 000
Convention du 19 décembre 1961 3 000 000
Convention du 21 février 1963 . . 10 000 000
superficie : 124 700 m²
Nombre de logements à démolir : 1 800
Nombre de logements à construire : 1 760
Aide de l'Etat : subventions

(arrêté du 11 février 1961) 5 000 000

(arrêté du 6 mars 1963) 5 000 000

dont les 80 % ont été versés.

OPERATIONS INDUSTRIELLES

1) Permis de construire :

De 1949 à 1962 inclus, les permis de construire concernant les bâtiments industriels d'une superficie supérieure à 500 m² représentent une surface de plancher de 109 000 m² environ et correspondent à la création de 1 220 emplois (34 opérations).

2) Décentralisation :

3 implantations industrielles ont été décidées dans le département au titre de la décentralisation, ayant permis la création de 320 emplois environ. Elles sont localisées à AIGUES VIVES - ARAMON et LEDENON.



Vauvert : Canal du Bas-Rhône et usine Lybaron.

I — Population

Totale	
Active	
Primaire	
Secondaire	
Tertiaire	

1954	1962	%	1975
89 130	105 199 + 10 000 rapatriés d'Algérie	18	160 000
		39	
		2,3	
		30,5	
		67,2	

II — AGGLOMERATION DE NIMES

2 — Structures

Les besoins en logements sont de 15 000, les dispositions du plan d'urbanisme, actuellement soumis à l'avis du Conseil d'Etat, répondent à l'ensemble de ces besoins.

1 - Opérations prévues.

a) des zones d'habitation

- une Z.U.P. quartier Pissevin de 10 000 logements .
- une opération de centre urbain des Allées Jean-Jaurès 1 000 à 1 500 logements et un centre d'affaires.
- une zone d'habitation au Sud de part et d'autre de la rocade urbaine : 4 000 logements.

Le site de Nîmes où la zone de garrigue offre des surfaces inutilisées disponibles et pratiquement illimitées au point de rencontre avec la plaine garriguée et futur nœud autoroutier, permet toutes les extensions ultérieures possibles en ouvrant la porte à toutes les formes d'urbanisation.

b) Zones industrielles

Zone de St-Cesaire (100 ha) équipée et en train de se construire.

Extension possible sur le territoire inoccupé de la commune voisine.

Zone d'accueil pour entreprise moyenne (200 ouvriers maximum).

Une deuxième zone, de 60 à 80 ha au N.E., le long du chemin de fer de Beaucaire. Aucune difficulté pour une extension future.

c) Le centre tertiaire

Les urbanistes envisagent :

- Un développement plus ou moins périphérique du centre tertiaire actuel ;
- la création d'un second centre dans la partie Sud des Allées Jean-Jaurès ;

— un centre commercial dans la Z.U.P.

La solution semble être le regroupement du tertiaire sur un axe prolongé par le parkway central de la Z.U.P. jusqu'au centre actuel, auquel se rattacherait la partie tertiaire des Allées Jean-Jaurès.

d) Des services publics nouveaux

En matière d'enseignement, le secondaire pose des problèmes techniques de construction d'établissements neufs ; la technique doit plus encore être développée.

Projet de création d'une Université technique à l'étude. Emplacement choisi : terrains sis au S.O. de la Z.U.P.

Au point de vue des équipements sanitaires sont prévues :



Nîmes : Marché Gare.

Nîmes : Chemin Eas (H.L.M.).



— la création d'un hôpital neuf dans la gar-
rigue du S.O. de la Z.U.P. : 1 400 lits.
1^{re} tranche : 900 lits.
e) Des voies nouvelles de communication

Liaisons

1) **Rocade urbaine** (boulevard Sud)
4 voies, 50 m d'emprise comportant un car-
refour tous les 5 à 600 mètres, en remplace-
ment de la R.N. 113 qui traverse la ville.
Commencement des travaux en 1964 (Ville
et S.E.R.N.I.)..

Participation du Ministère des Travaux Pu-
blics de 2 millions de francs. Cet ouvrage
essentiel devrait être mis progressivement
en service dès la fin de 1966.

2) **Autoroute Narbonne-Orange**

Travaux entrepris avant 1970.

En principe à péage - 1^{er} tronçon Nîmes-
Montpellier inscrit au plan, doit débiter en
1966 - Le 2^e tronçon Nîmes-Orange entre-
pris ensuite.

2 - Opérations en cours de réalisation avec le concours du Fonds National d'Aménagement Foncier et d'Urbanisme.

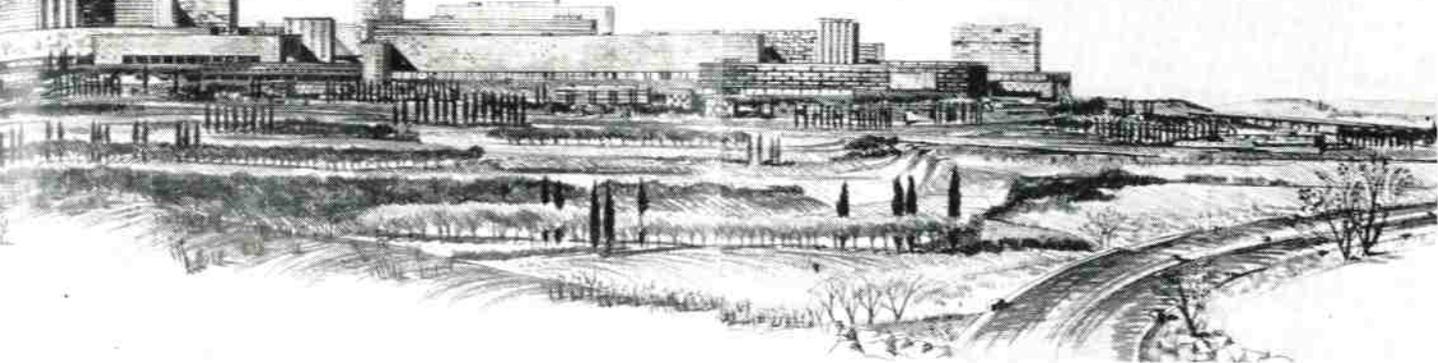
1) **Zone industrielle**

NIMES-St-CESAIRE

Avance de la Sté d'Équipement Région Nîmes
Convention du 18 décembre 1961 3.432.000
Superficie de la zone : 73 ha.



Nîmes : La ZUP (Séparation des circulations).



ZUP de Nîmes Pissevin.

2) Zones d'habitation

NÎMES « Chemin Bas d'Avignon »

Avance de la ville

Convention du 18 juin 1961 1.840.000

Convention du 4 octobre 1957 . . 4.160.000

Superficie de la zone : 30 ha

Nombre de logements : 1.915

Convention du 17 août 1961 3.000.000

Convention du 27 novembre 1962 4.400.000

Convention du 2 septembre 1963 12.600.000

Superficie de la zone : 100 ha

Nombre de logements : 8.000

3) Z.U.P. - Nîmes

Avance à la Société d'Équipement de la Région de Nîmes

4) Bonifications d'intérêts

NÎMES

Aménagement extérieur de la zone d'habitation « Chemin Bas d'Avignon »

Décision du 30 octobre 1961 : 3.902.000 F

20 ans - 2 points.



Nîmes : ZUP (1^{re} réalisation).



Alès : Prè Saint-Jean.

TRANCHE OPERATOIRE 1963-1965

**SECTEUR « HABITATION
ET EQUIPEMENT URBAIN »**

CHAPITRE I - LOGEMENT

A - Programme annuel

Dotation annuelle :

LANGUEDOC	8.100 logements
Région de programme dont pour le département	2.500 »
Répartition (moyenne annuelle calculée sur les 3 années) :	
— Secteur rural	428 »
— opérations individualisées	
Z.U.P.	600
Z.H.	295
— opérations diffuses	1.177
	2.072 »
Dotation totale	2.500 »

B - Programmes spéciaux

Demandes exprimées par la Conférences Interdépartementale :

Rénovation urbaine

Remplacement des constructions provisoires
Logements d'étudiants

Logements de cadres de l'Armée

Nombre de logements			
1963	1964	1965	Soit en moyenne par an
1.343	951	996	1.096
—	—	—	—
376	226	268	270

C - Opérations individualisées (Z.U.P. et Z.H.)

Désignation	Superficie (nombre d'hectares)	Capacité totale (nombre de logements)	Nombre annuel de logements à lancer (moyenne 1963-1965)
Z.U.P.			
Nîmes - Ext. Ouest	230	11.300	900
Z.H.			
Nîmes - Boulevard Sud	135	5.000	133
Alès - Quai de Brueges	172	3.800	113
Bagnols-sur-Cèze	40	1.500	158

CHAPITRE II et III - TERRAINS ET INFRASTRUCTURE

Terrains A : achetés ou à acheter
 E : équipés ou à équiper
 Financement : milliers de francs

Périodes de références	Natures d'opérations	Nombre de logements	Terrains et infrastructure							
			Nombre d'ha de terrains		Financement (1)				Collectivités locales	
			A	E	F.N.A.F.U.	Construction	Etat	Autres ministères		
1°) Ensemble des opérations déjà lancées ou à lancer	Z.U.P.	11.300	240	240	100.000				22.000	14.600
	Z.H.	7.000	140	140	35.000				15.000	8.000
	Total Z.U.P. + Z.H.	18.300	380	380	135.000				37.400	22.600
	R.U.	4.530	42	42	79.400	27.200			—	17.000
a) Totalité de la période	Z.U.P.	2.700	110	110	44.400				10.000	6.600
	Z.H.	1.215	90	60	18.000				11.050	5.100
	Total Z.U.P. + Z.H.	3.915	230	170	62.400				21.050	11.700
	R.U.	1.741	7	17	17.300	2.300			—	7.900
b) soit en moyenne par an	Z.U.P.	900	47	37	14.800				3.333	2.200
	Z.H.	405	30	20	6.000				3.683	1.700
	Total Z.U.P. + Z.H.	1.305	77	57	20.600				7.016	3.900
	R.U.	580	2,5	5,5	5.766	766			—	2.683
2°) Dont pour la période 1963-1965										

(1) Les chiffres figurant sous cette rubrique correspondent aux demandes formulées par la Conférence Interdépartementale.

CONSTRUCTION

I - Patrimoine immobilier

Nombre de logements recensés (Résidences principales) en 1954 : 125.096

Nombre de logements recensés (Résidences principales) en 1962 : 137.135

II - Réalisations (logements terminés)

Années		Recon- struction	H.L.M.		PRIMES		Sans aide de l'Etat
			Location	Accession	Logécos	Autres	
de la Libération au 31-12-60	17.748	713	3.919	789	5.004	4.755	2.568
1961	2.762	27	1.154	160	812	433	176
1962	3.798	20	1.351	194	1.085	857	291
1963	3.708	0	575	104	1.791	908	330
1964	3.246	3	991	138	1.078	694	342
Total à fin 1964	31.262	763	7.990	1.385	9.770	7.647	3.707



Nîmes : Baticoop (Les Oliviers).



Nîmes : Clos d'Orville (Réalisation de la Cifof).

III - Primes à la construction

	AVEC PRET C.F.		SANS PRET C.F. (1)		ENSEMBLE	
	Montants	Logements	Montants	Logements	Montants	Logements
Décisions provisoires accor- dées ou cours des années						
Non budgétisées 1962	1.305.898	2.602	.163.630	363	1.469.528	2.965
budgétisées 1963	15.568.048	1.281	6.084.643	685	21.652.691	1.966
1964	15.303.340	1.720	4.882.630	520	20.185.970	2.240
	—	1.555	—	1.264		2.819

(1) Non compris les dossiers de l'amélioration de l'habitat rural.

— PRIMES A L'AMELIORATION DE L'HABITAT RURAL

	Montants	Nombre de décisions
Décisions provisoires accordées au cours des années		
Non budgétisées 1962	1.552.301	179
budgétisées 1963	52.657	325
budgétisées 1964	1.793.273	385

IV - Financement.

ANNEES	Secteur H.L.M.			Secteur Primes			Total logements financés
	Locatif	Accession	TOTAL	Primes convertibles	Primes sans Prêt	TOTAL	
1961	689	139	828	2.875	877	3.752	4.580
1962	1.101	154	1.255	2.602	363	2.965	4.220
1963	1.402	227	1.629	1.281	685	1.966	3.595
1964	1.118	241	1.359	1.720	520	2.240	3.599



Vue Aérienne (En arrière-plan, la ville de Nîmes).

PROGRAMME 1964 — Tranche opératoire : 2.500.

A) **SECTEUR H.L.M.** (Dotation de 1.050 logements)

I - **H.L.M. Locatives**

975 logements (non compris 143 H.T.O.)

II - **H.L.M. Accession à la propriété**

137 logements (non compris H.T.O.)

B) **SECTEUR PRIMES** (Dotation 1.450 logements)

a) Primes convertibles : 852 (non compris 868 H.T.O.)

b) Primes sans prêt : 522

PROGRAMME 1965 — Tranche opératoire : 2.500

dont 1.450 primes :

870 convertibles dont 462 financés au 1.7.65

580 non convertibles dont 355 financés au 1.7.65

et 1.050 H.L.M., dont 614 financés au 1^{er} juillet.

DOMMAGES DE GUERRE

Les dommages qui ont été causés à ce département sont imputables à l'occupation ennemie, aux combats entre des unités F.F.I. et allemandes et aux bombardements alliés des 27 mai et 2 juillet 1944.

Les sinistres ont été groupés sur la côte, dans la Vallée du Rhône et à Nîmes, important nœud ferroviaire.

- 754 bâtiments ont été anéantis ;
- 7.914 immeubles ont été partiellement détruits ;
- 4.588 exploitations agricoles ou entreprises industrielles et commerciales ont été endommagées.

Le montant des indemnités dues pour la réparation de ces dommages a été chiffré à 47.585 mil-

liers de F sur lesquels ont été payés au 1^{er} janvier 1963 : 47.058 milliers de F. La liquidation financière de ces indemnités est ainsi réalisée à 98,9 %.

La reconstruction immobilière est effectuée à 95,1 % ; quant à la reconstitution des entreprises et exploitations agricoles, commerciales et industrielles, on peut considérer qu'elle est pratiquement terminée.

Les dommages ayant affecté les biens mobiliers garnissant 3 200 foyers ont été indemnisés.

Il n'existe plus de Service de Dommages de Guerre dans ce département, les dernières affaires en cours relèvent du Centre de Règlement des Dommages de Guerre de Marseille.

